



Article du 2 février 2021 à destination des adhérent·e·s amapien·ne·s et paysan·ne·s du Réseau AMAP IdF :

ADAPTER LES DISTRIBUTIONS AMAP A UN COUVRE-FEU A 18H

Face à la mise en place d'un couvre-feu à 18 heures, amapien·ne·s comme paysan·ne·s, vous avez redoublé d'efforts et d'imagination pour vous adapter et assurer la poursuite des distributions.

Voici quelques éléments de synthèse sur les 50 retours que vous avez pu nous faire dans notre tableau en ligne.

Tout d'abord une bonne nouvelle, jusqu'à présent nous n'avons pas eu de retours d'un groupe AMAP qui n'aurait pas réussi à poursuivre les distributions !

D'après vos réponses, la solution privilégiée par la majorité d'entre vous a été **d'avancer les horaires de la distribution dans l'après-midi en semaine**. C'est le cas pour 58% des AMAP qui nous ont répondu. Quelques groupes ont fait le choix **d'avancer la distribution sur le temps du déjeuner en semaine** (cas de 2 groupes AMAP).

Presqu'un tiers des groupes AMAP répondants ont **reporté leurs distributions au samedi**. Toutefois deux AMAP n'ont pas eu le choix que d'organiser les distributions le dimanche.

Certaines AMAP ont décalé leurs horaires de distribution en mettant en place des mécanismes pour gagner en flexibilité ou faciliter le travail de leur paysan·ne partenaire. Vous avez **favorisé les doubles distributions** (passage d'une distribution hebdomadaire à une distribution toutes les deux semaines) pour limiter la charge de travail supplémentaire sur les paysan·ne·s et les bénévoles (cas de 8 groupes AMAP). **Quelques AMAP en capacité de stocker les produits permettent à leur paysan·ne de les livrer la veille du jour de distribution**. D'autres groupes proposent un **créneau supplémentaire** en permettant aux amapien·ne·s qui ne seraient pas disponibles aux nouveaux horaires de venir **recupérer leur panier le lendemain de la distribution en libre-service**.

Pour faciliter les distributions, vous êtes nombreux à faire **préparer les paniers en amont par les amapien·ne·s** (30% des répondants), **et parfois par les paysan·ne·s** (cas de 4 groupes AMAP). Certaines AMAP ont aussi fait le choix de mettre en place un **planning de passage pour réguler l'afflux d'amapien·ne·s**.

Vous êtes surtout très nombreux·euses à mettre en place des **mécanismes de solidarité** pour permettre à chacun·e de pouvoir récupérer leurs paniers malgré leurs contraintes. C'est le cas de 48% des groupes qui ont répondu avec comme mot d'ordre : **auto-organisation et mise en relation des amapien·ne·s** ! Plusieurs solutions s'observent :

- Co-panierage pour s'entraider entre amapien·ne·s voisin·e·s avec différents outils : fichier ou tableau partagé en ligne, carte des amapien·ne·s
- Distribution en porte à porte par groupes de panier par des livreur·euse·s qui changent régulièrement,
- Stockage des paniers qui n'ont pas pu être récupérés chez un·e amapien·ne ou « amapien·ne-relais » avec organisation de points de mini-distribution etc.

Si ce contexte exige des amapien-ne-s et des paysan-ne-s une plus grande réactivité, vous nous avez dit que cela renforçait aussi leur engagement.

Quelques points de vigilance sont toutefois à soulever.

Vous nous avez fait part d'une **charge de travail supplémentaire pour les paysan-ne-s partenaires qui doivent parfois commencer plus tôt leur journée ou travailler le week-end**. Il semblerait aussi difficile d'arriver à synchroniser les livraisons de l'ensemble des paysan-ne-s partenaires tout en prenant en compte leurs autres groupes AMAP respectifs. La gestion logistique semble particulièrement délicate pour les paysan-ne-s hors maraichage.

Paysan-ne-s, n'hésitez pas à nous faire part de vos difficultés pour nous permettre d'identifier comment nous pourrions vous venir en aide !

Cette adaptation demande une grande capacité de communication et de circulation de l'information pour s'assurer que chacun-e réceptionne l'information sur les changements d'organisation. L'investissement en temps supplémentaire de certain-e-s bénévoles laisse craindre à un **risque de fatigue et d'épuisement sur la durée**. Si vous avez des **bonnes pratiques pour faciliter l'engagement de nouveaux amapien-ne-s et les roulements dans l'organisation de l'AMAP**, faites-en nous part pour partager votre expérience auprès des autres groupes.

Enfin, on ne cessera de le répéter, si l'objectif principal de continuité des distributions AMAP a été atteint, cela n'a pas été sans affecter la convivialité propre à ce temps d'échange et de partage qui fait la force de notre système. L'impossibilité de se réunir, d'aller sur les fermes et de partager des bons petits plats limitent fortement les moments chaleureux qui participent à faire de l'AMAP plus qu'un panier de légumes.

Aujourd'hui, il est indispensable de travailler ensemble sur les actions que nous pourrions mettre en œuvre pour préserver et renforcer la convivialité qui constitue l'une des forces de notre modèle. Nous faisons donc appel à vous afin de **nous partager les expériences, outils et idées que vous avez pu mettre en œuvre dans votre AMAP ou sur votre ferme, lors des distributions ou dans vos modalités d'échanges etc. pour entretenir la convivialité au sein de votre groupe et votre partenariat.**

Nous avons besoin de vos retours alors indiquez nous [sur ce tableau](#) ce que vous mettez en place, pour que chacun puisse s'inspirer (deux nouvelles colonnes ont été ajoutées, une dédiée aux enjeux de convivialité et une sur les pratiques pour faciliter l'investissement de tou-te-s dans la gestion des distributions). Rendez-vous sur ce lien : <https://nuage.mundosol.fr/s/xQCTnRLECLXZ5Qf> puis cliquez sur "Ouvrir dans ONLYOFFICE" pour pouvoir compléter le tableau.

Déplacement de la livraison	Mécanismes de solidarité entre amapien-ne-s
Avancer les horaires de distribution le jour habituel : - En fin d'après-midi - Sur la pause déjeuner	Stockage des paniers qui n'ont pas pu être récupérés chez un-e amapien-ne ou plusieurs avec mini-distributions (amapien-ne-s-)
Déplacer la distribution le WE (samedi ou dimanche)	Groupes d'amapien-ne-s par village pour mettre en lien les amapien-ne-s et favoriser la solidarité et l'organisation dans
Proposer un créneau supplémentaire : - le lendemain matin du soir de distribution, avec self-service - un autre jour de la semaine	Co-panierage (un-e amapien-ne récupère son panier et celui d'un-e amapien-ne voisin)
Préparation des paniers en amont : - Sur la ferme - Dans le local habituel - Chez un-e amapien-ne	Auto-organisation et mise en relation grâce à un fichier partagé
Regrouper les livraisons pour passer d'une livraison hebdomadaire à une livraison toutes les deux semaines	Demande une réactivité de la part du paysan-ne et des amapien-ne-s mais cela renforce notre
Dépôt des produits la veille du jour de distribution le soir par les paysans (les paysan-ne-s bénéficient d'une dérogation professionnelle)	Carte des amapien-ne-s (AMAP Lapereaux des Thermopyles ; AMAP Paniers d'Yvette)
Planning des passages pour réguler l'afflux d'amapien-ne-s	
Dépôt des produits chez un-e amapien-ne	
Distribution en porte à porte par groupes de paniers depuis novembre (14 livreurs viennent chercher des paniers au lieu de livraison de l'amap), avec des livreurs qui changent régulièrement dans les groupes (AMAP Ratathouilles)	
Communication avec l'autre AMAP du paysan partenaire pour parvenir à un horaire de distribution qui facilite le travail du paysan	

Statistiques (26/01)	Nb d'AMAP concernées	% sur le nombre totale de réponses
Nb de réponses	50	
Distribution avancée en semaine dans l'après-midi	27	58,7
Distribution avancée en semaine sur le temps du déjeuner	2	4,3
Distribution reportée au samedi	15	32,6
Distribution reportée au dimanche	2	4,3
Double distribution / distribution une semaine sur deux	8	17,4
Livraison la veille du jour de distribution par le maraicher	4	8,7
Récupération en libre service le lendemain de la distribution	4	8,7
Préparation des paniers en amont par les amapien-ne-s	14	30
Préparation des paniers en amont par les paysan-ne-s	4	8,7
Mécanismes de solidarité (co-panierage, mise en relation, amapien-ne relais etc.)	22	48
AMAP sans local	2	4,3

Difficultés identifiées
Charge de travail supplémentaire pour les paysans partenaires (doivent commencer plus tôt leur journée, travailler le week-end)
Communication et circulation de l'information pour s'assurer que chacun-e réceptionne l'information sur les changements d'organisation
Synchronisation des différent-e-s paysan-ne-s partenaires : prendre en compte les autres AMAP de chacun-e, essayer de maintenir les distributions des différent-e-s paysan-ne-s le même
Logistique compliquée pour les paysans hors maraichage qui ne peuvent pas décaler l'horaire de distributions (mais distrib non
Communication avec les paysan-ne-s
Impossibilité de stocker les paniers sur place
Demande une réactivité importante des paysan-ne-s et amapien-ne-s
Pas d'accès au local
Risque de fatigue de certain-e-s bénévoles très impliquée-s dans la durée (manque de relai)
Boulangier ne peut assurer les mêmes fournées qu'habituellement : réduction du nombre de pains fabriqués pour les contrats 2021